

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 DECEMBRE 2019 à 18 h 15

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1 Budget 2019 – Décision Modificative
- 2 Admission en non-valeur d'une créance éteinte – Année 2019
- 3 Exercice 2020 – Budget Primitif
- 4 Fiscalité directe locale – Année 2020 – Fixation des taux
- 5 Aide aux Monuments Historiques – Demande de subvention au Département
- 6 Aqua Sylva – Financement de la construction d'un bâtiment de stockage et de bureaux – Garantie d'emprunt
- 7 Habitat Jeunes du Saumurois – Garantie d'emprunt
- 8 Exercice 2020 – Attribution de subventions
- 9 Financements des écoles privées sous contrat d'association – Contribution de la Ville aux OGEC – Exercice 2020
- 10 Convention de mise à disposition de personnel auprès de la Ville de Doué-en-Anjou
- 11 Convention de mise à disposition de personnel du Centre Communal d'Action Sociale auprès de la Ville de Saumur – service Château/Musée
- 12 Convention de mise à disposition de personnel de la Ville de Saumur auprès du Centre Communal d'Action Sociale / Clair Soleil
- 13 Convention de mise à disposition de personnel de la Ville de Saumur auprès du Centre Communal d'Action Sociale / La Sagesse
- 14 Renouvellement de la convention de mise à disposition des services en charge des " Ressources Humaines " entre la Ville de Saumur et la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire
- 15 Emplois saisonniers 2020 – Détermination du nombre de postes et des conditions de rémunérations
- 16 Modification du tableau des emplois et des effectifs
- 17 Instauration du télétravail au sein de la Ville de Saumur et du Centre Communal d'Action Sociale de Saumur
- 18 Programme Local de l'Habitat de l'Agglomération Saumur Val de Loire – Avis sur l'arrêt de projet

- 19 Action Cœur de Ville – Quartier de Nantilly à Saumur – Cession d'une parcelle – Convention de partenariat
- 20 Rue de la Croix Bideau à Saint-Lambert des Levées – Acquisition d'une parcelle appartenant à Monsieur Alain BRESSON
- 21 1 rue Célestin Port à Saumur - École de formation beauté et coiffure – Bail emphytéotique au profit de Monsieur et Madame DADIE Jean-Marie
- 22 Parking Choudieu à Saint-Lambert-des-Levées – Concession immobilière au profit de la société PIXIM
- 23 Projet de création d'une Association Foncière Pastorale – Maîtrise foncière et demande de subventions
- 24 5 rue Basse Saint-Pierre à Saumur – Cession d'une quote-part indivise d'une cour et d'un volume de caves au profit de Monsieur Mathieu FONTAN
- 25 Impasse du Petit Caporal à Saumur – Acquisition d'une parcelle appartenant à Saumur Habitat
- 26 Impasse des Hautes Vignes à Saint-Hilaire-Saint-Florent – Cession de deux parcelles au profit de la SCI des Hauts de Vignes
- 27 Église Notre-Dame de la Visitation située rue Paul Bert à Saumur – Cession
- 28 Commission Consultative des Services Publics Locaux – Année 2019 – Bilan annuel - Information
- 29 Centre International de Séjour et Camping de Saumur – Bail emphytéotique avec la société Flower Exploitation Campings – Avenant
- 30 Contrat de Délégation de Service Public (DSP) entre la Ville de Saumur, la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire et la Société Publique Locale Saumur Val de Loire Tourisme pour la gestion d'Anjou Vélo Vintage – Avenant – Approbation des tarifs
- 31 Festival Jeunes Talents – Tremplin " Métier et Musique " - Validation du règlement
- 32 Exposition DiViNe Loire – Concours de photographie – Validation du règlement
- 33 Conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens entre la SCOPE et la Ville et entre la MJC et la Ville – Avenants de prorogation
- 34 Dotation de Solidarité Urbaine – Affectation des crédits 2018 - Information
- 35 Convention relative à la mise en œuvre de la mission de prévention spécialisée par l'association ASEA (Association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) 2020-2021 – Approbation

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 17 novembre 2017, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le vendredi 6 décembre 2019
Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).